



COMMUNAUTE DE COMMUNES SERRE-PONCON VAL D'AVANCE

INTITULE DU POSTE :

AGENT D'ENTRETIEN DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT ET DES STATIONS D'EPURATION

Missions principales

- Entretien des réseaux d'assainissement
Référence métier CNFPT : Eau et assainissement – Fiche n°08/C/21
- Entretien des stations d'épuration
Référence métier CNFPT : Eau et assainissement – Fiche n°10/C/21

Missions secondaires

- Entretien des sentiers et des espaces verts (abattage, tonte et débroussaillage)
- Entretien des torrents

METIER

Définitions principales

- Entretien des réseaux d'eaux usées.
- Surveillance et maintenance des stations d'épuration.
- Surveillance et maintenance des postes de relevage.
- Exécution des mesures d'autocontrôle, d'entretien et de réglage des stations d'épuration.

Situation fonctionnelle

- Structure intercommunale.
- Poste rattaché au service assainissement.

Conditions d'exercice

- Travail principalement à l'extérieur avec de nombreux déplacements sur les différents sites d'intervention.
- Horaires éventuellement irréguliers avec amplitude variable en fonction des obligations de service.
- Port de vêtements professionnels adaptés.
- Bonne condition physique.
- Métier exposé à une pénibilité du travail (hygiène, gaz toxiques, travail en tranchée).

Spécialisations/Extensions

- Habilitations électriques.
- Autorisation d'intervention à proximité des réseaux.

Autonomie et responsabilités

- Relative autonomie dans l'organisation du travail.
- Prises d'initiatives dans le cadre d'interventions curatives ou préventives de premier degré.
- Garant du bon entretien des conduites d'eaux usées.
- Garant de la prévention des pollutions et des contaminations.

Relations fonctionnelles

- Relations directes avec le Directeur et les agents de la collectivité.
- Relations avec les usagers et habitants du territoire.
- Relations avec les entreprises (suivi des travaux).
- Contacts réguliers avec les laboratoires (évolution paramètres autocontrôle).
- Coordination avec les services de l'Etat et du Département.

Moyens matériels

- Véhicule de service.
- Outillage pour réaliser l'entretien régulier et les petits travaux.
- Matériels de mesure et d'inspection vidéo.

Cadre statutaire

- Cadre d'emplois : Adjoints techniques territoriaux (catégorie C, filière Technique).

Activités techniques

- Entretien des réseaux d'eaux usées.
- Surveillance et maintenance des stations d'épuration.
- Surveillance et maintenance des postes de relevage.
- Exécution des mesures d'autocontrôle, d'entretien et de réglage des stations d'épuration.
- Gestion des boues produites.

ACTIVITES/COMPETENCES TECHNIQUES

SAVOIR-FAIRE

Entretien des réseaux d'eaux usées

- Réaliser l'entretien préventif et curatif des réseaux et de leurs ouvrages associés : déboucher les égouts et passer la caméra.
- Identifier les casses, les obstructions, les dysfonctionnements et leurs origines.
- Effectuer les réparations de premier niveau.
- Prendre l'initiative d'une intervention curative de premier degré.

Surveillance et maintenance des stations d'épuration

- Contrôler les paramètres de réglage des automates.
- Réaliser des réparations élémentaires sur les ouvrages et matériels de traitement.
- Accompagner les entreprises extérieures pendant les travaux sur la station.
- Assurer l'entretien préventif : vider les paniers-dégrilleurs et nettoyer les ouvrages.
- Entretien des espaces verts autour des stations d'épuration.

Surveillance et maintenance des postes de relevage

- Réaliser l'entretien préventif et curatif : vider les paniers et nettoyer les ouvrages.
- Effectuer les réparations de premier niveau.
- Tenir à jour et interpréter les cahiers de bord.
- Entretien des espaces verts aux abords des postes de relevage.

Exécution des mesures d'autocontrôle, d'entretien et de réglage des stations d'épuration

- Vérifier la télésurveillance des équipements.
- Assurer des relevés précis et rigoureux.
- Tenir à jour et interpréter les cahiers de bord et les bilans.

Gestion des boues produites

- Evaluer les quantités de boues produites.
- Gérer un carnet de suivi.

SAVOIRS GENERAUX

- Règles de base des interventions sur le domaine public.
- Utilisation et entretien du matériel et des équipements.
- Notions techniques : réseaux, plomberie, automatisme.
- Mesurer, analyser, interpréter des paramètres.
- Principe de l'assainissement.

La Bâtie-Neuve, le

M. Gaëtan P ARPILLON, Directeur des Services

M. Joël BONNAFFOUX, Président

A....., le.....

L'agent,